

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE  
POUR L'EPURATION DES EAUX USEES  
COSSONAY-PENTHALAZ-PENTHAZ

---

Penthaz, le 14 octobre 2009

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL  
1303 PENTHAZ

2009-Péavis du Comité de direction N° 1/2009 relatif au budget 2010

Monsieur le Président,  
Messieurs,

L'élaboration du budget de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées Cossonay-Penthaz-Penthaz a été préparée en fonction des décisions prises par votre Conseil au sujet de la STEP, il se résume de la manière suivante :

Recettes	Fr.	693'500.00
Dépenses	Fr.	586'980.00
Résultat		
Avant amortissement ./.	Fr.	138'940.00
Amortissement	Fr.	32'420.00

Résultat Après Amortissements	+	Fr.	106'520.00
----------------------------------	---	-----	------------

PREAMBULE

Pour l'année 2010, nous présentons un budget bénéficiaire de Fr. 106'520.-, au vu des nouveaux tarifs en vigueur. Concernant celui-ci, nous avons quelques inconnues au niveau de nos coûts futures.

En ce qui concerne notre transformation, l'augmentation du plafond d'endettement est en consultation auprès de l'Etat.

Pour ce qui des communes avoisinantes, en date du mois de juin, vous avez accepté que la commune de Daillens nous rejoigne en tant que membre. La convention doit encore être signée par cette commune, la date d'entrée en vigueur sera définie ultérieurement.

Pour les autres dépenses, elles ont été reconduites en rapport des années précédentes. Concernant les recettes, elles sont estimées selon les nouveaux tarifs décidés par votre conseil.

CONCLUSIONS

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AIEE

vu le préavis du Comité de direction N° 1/2009 relatif au budget 2010

ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- d'adopter le budget du Comité de direction pour l'année 2010 tel que présenté.

Association intercommunale pour l'épuration  
des eaux usées Cossonay-Penthalaz-Penthaz

Le Président

Le Secrétaire

R. Devantay

B. Augsburgers